

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2013)

Heft: 283-284

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

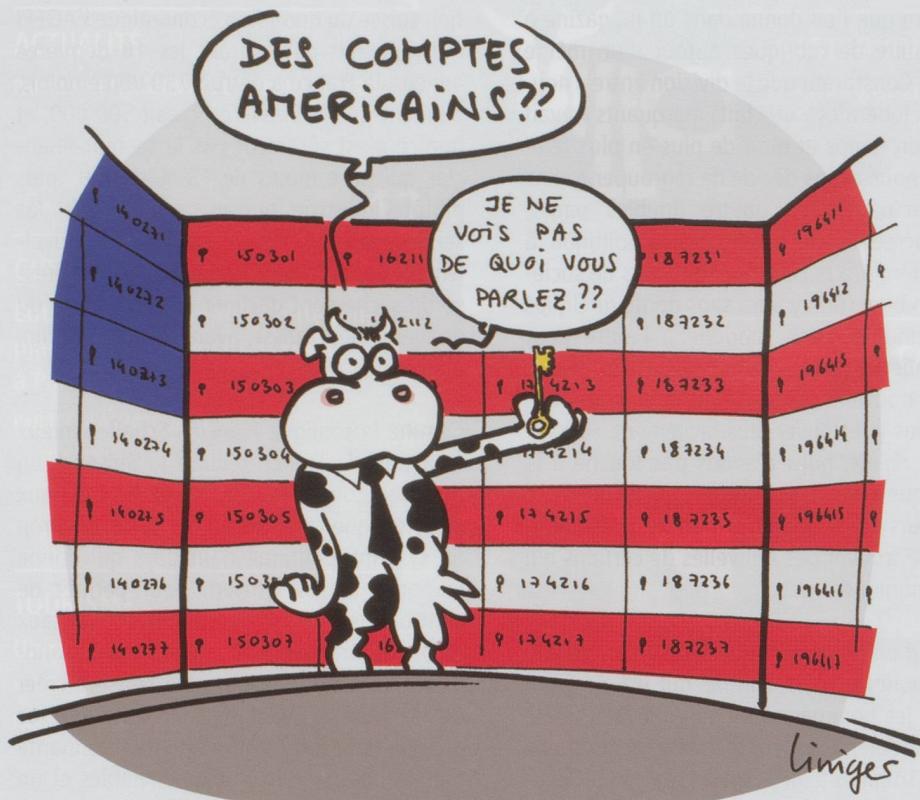
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉ / POLITIQUE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



ET VIVE LA SUISSE !

Secret bancaire : Le département américain de la justice annonce l'inculpation de trois banquiers de la Banque cantonale de Zurich (BCZ). Ils sont accusés d'avoir aidé des clients américains à soustraire 420 millions de dollars au fisc sur des comptes helvétiques.

Affaires étrangères

■ « Cette année, le modèle suisse a convaincu. En ces temps de crise économique et financière, la stabilité de notre économie et le dynamisme de notre démocratie directe viennent renforcer notre image à l'étranger. D'autres domaines tels que les sciences, l'innovation, la culture et le sport sont en revanche moins perçus à l'étranger, tandis que la couverture médiatique de la Suisse est dominée par des articles, généralement critiques, sur les sujets financiers ». C'est le bilan dressé

par l'ambassadeur Nicolas Bideau, chef de Présence Suisse au sein du Département fédéral des affaires étrangères.

■ Aux termes d'un accord signé entre la Direction du développement et de la coopération (DDC) et la Banque mondiale, la Suisse va restituer 48 millions de dollars au Kazakhstan par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire de la Banque mondiale. La restitution des fonds fait suite à une procédure pour blanchiment d'argent ouverte par la justice genevoise. Les avoirs bloqués en Suisse seront affectés à des projets développés par la Banque mon-

diale en faveur de la population kazakhe, notamment dans les domaines de la politique de la jeunesse et de l'efficacité énergétique.

■ Les crimes commis en Syrie doivent être examinés par la Cour pénale internationale de La Haye. C'est ce qu'exige la Suisse dans une pétition envoyée au Conseil de sécurité des Nations unies. La pétition, lancée en juin 2012, a obtenu le soutien de 52 pays dans le monde.

■ L'accord sur la libre circulation des personnes doit être étendu à la Croatie. La commission de politique extérieure du National a approuvé le mandat de négociation du Conseil fédéral avec l'Union européenne.

■ Le Conseil fédéral pourra tenter d'obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU en 2023-2024. L'aval du parlement et du peuple n'est pas exigé, estime une commission du Conseil national.

Confédération

■ La Confédération pourra disposer de 657,3 millions de francs pour ses constructions. Après le Conseil des États, le National a accepté à l'unanimité de libérer cette somme destinée notamment à la première étape des travaux sur le site de l'ancien arsenal fédéral de Berne. Un nouveau centre administratif abritant environ 4 700 postes de travail doit y voir le jour.

■ Quelques changements sont intervenus le 1^{er} janvier dernier dans les départements fédéraux. Le Département fédéral de l'économie (DFE) est devenu le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Ce DEFR compte deux secrétariats d'État : l'actuel Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et le nouveau Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). L'Office vétérinaire fédéral, quant à lui, quitte l'économie et rejoint le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Enfin, le Bureau de l'intégration est rattaché au seul Département fédéral des affaires étrangères et s'appelle désormais Direction des affaires européennes.

Secret bancaire

■ La Suisse et les États-Unis ont paraphé un accord visant à faciliter la mise en œuvre de la loi fiscale américaine FATCA. Les comptes détenus par des contribuables américains auprès de banques suisses seront déclarés au fisc américain. La déclaration se fera soit avec le feu vert du titulaire du compte soit par le biais de demandes groupées, sur la base de la clause d'assistance administrative de la convention contre les doubles impositions. L'accord doit être approuvé par les Chambres fédérales.

■ La Suisse dispose de six mois supplémentaires pour présenter des avancées concrètes au sujet des régimes fiscaux controversés. Les ministres des Finances de l'Union européenne approuvent le dernier rapport de l'UE sur le code de conduite en matière de fiscalité des entreprises. Les réformes entreprises par la Suisse en la matière seront examinées en juin prochain.

■ Alors que les recours aux CD volés se multiplient à l'étranger, le Conseil des États a adopté une motion demandant des modifications légales pour punir le recel de données bancaires volées. Les sanctions seraient étendues à la publication de données bancaires volées (tout en respectant la liberté de la presse) et à la violation du secret de fabrication et du secret commercial. Le National doit se prononcer.

■ La commission de conciliation entre le Bundestag et le Bundesrat, les deux chambres du Parlement allemand demande la renégociation de l'accord fiscal signé avec la Suisse, une éventualité refusée par la Confédération. Faute de ratification côté allemand, l'accord Rubik est donc définitivement enterré.

■ Le Conseil fédéral a fixé les grandes lignes de sa politique en matière d'argent sale. La ministre des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf sera chargée de soumettre un projet de loi en début d'année 2013. L'objectif général est d'empêcher les banques et les intermédiaires financiers d'accepter des avoirs non déclarés. À l'avenir, les graves infractions fiscales seront qualifiées d'infractions préalables au blanchiment d'argent. Les banques ne devraient pas être tenues d'exiger de leurs

clients une autodéclaration de conformité fiscale mais devraient s'autoréguler.

■ La banque privée saint-galloise Wegelein a fermé ses portes, après avoir payé 57,8 millions de dollars aux États-Unis pour clore les poursuites pénales engagées contre elle.

■ Le Département fédéral des finances confirme la nouvelle instruction française publiée le 26 décembre au Bulletin officiel des finances publiques : à compter du 1^{er} janvier 2013, la France n'accorde plus le bénéfice de la convention de double imposition pour les Français installés en Suisse et payant un forfait fiscal dit « majoré ». Cette tolérance datait de 1972. La Suisse n'a pas été avertie officiellement de l'instruction française. Le Secrétariat d'État aux questions financières internationales entend analyser si cette décision unilatérale est juridiquement compatible avec l'accord de double imposition conclu entre les deux pays.

Initiatives, référendums, pétitions



■ Les Suisses devraient se prononcer sur une limitation « écologiste » de l'immigration. L'initiative populaire « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles » de l'association Ecopop a abouti.

■ L'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) abandonne son initiative sur la neutralité. Elle n'a récolté que 60 000 signatures alors que 100 000 parades sont nécessaires.

■ L'UDC a déposé sa deuxième initiative sur l'asile, munie de 154 982 signatures.

Intitulée initiative « Pour le renvoi effectif des criminels étrangers (initiative de mise en œuvre) », elle se veut une application fidèle du premier texte accepté par le peuple en novembre 2010. Le parti entend forcer la main au gouvernement accusé de ne pas respecter à la lettre son texte et au Parlement qui n'a pas encore été saisi d'une loi d'application.

■ Le référendum lancé par les Jeunes Verts et plusieurs organisations non gouvernementales contre la révision urgente de l'asile entrée en vigueur en septembre dernier a abouti, avec plus de 63 000 signatures déposées à la Chancellerie fédérale. Les référendaires contestent notamment la suppression des demandes d'asile dans les ambassades suisses, la non-reconnaissance de la désertion comme motif d'asile et la création de centres spéciaux pour requérants récalcitrants.

■ Une pétition signée par la population du canton de Neuchâtel et de Franche-Comté a été adressée à la ministre des Transports Doris Leuthard et au directeur des CFF Andreas Meyer. Elle exige le maintien de la liaison TGV Berne-Neuchâtel-Paris. Lyria, la société qui exploite cette ligne, n'en a pas fait mystère : faute de rentabilité, elle envisage sa suppression, éventuellement même à la fin de cette année.

■ Les Suisses voteront probablement au sujet de l'introduction d'un impôt fédéral sur les successions et les donations pour financer l'AVS. L'initiative populaire de la gauche et des syndicats « Taxation des successions importantes en faveur de l'AVS » a recueilli 120 000 signatures. Le texte prévoit d'imposer les héritages à hauteur de 20 % à partir de 2 millions de francs, ainsi que les dons de plus de 20 000 francs.

■ Le peuple votera sur la révision de la loi sur les épidémies. Le référendum initié par le naturopathe alémanique Daniel Trappitsch a abouti avec près de 80 000 signatures remises à la Chancellerie fédérale. Les référendaires sont très majoritairement opposés à la vaccination obligatoire et refusent de donner un chèque en blanc à l'industrie pharmaceutique et de reprendre systématiquement les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

ACTUALITÉ / ÉCONOMIE

par Henriette Germain - illustré par Liniger

Agriculture

■ Après le Conseil national, le Conseil des États a accepté la réforme de la politique agricole 2014-2017 proposée par le Conseil fédéral. La disparition de la prime à la vache est le principal changement : les subventions par tête de bétail seront remplacées par des paiements directs en fonction de la surface de l'exploitation. Une enveloppe de 13,7 milliards de francs pour quatre ans est prévue pour accompagner les réformes.

■ La vendange 2012 a été de bonne qualité, mais en raison de conditions météorologiques variables, le volume, 1 004 040 hectolitres, a été inférieur de près de 7 % à la moyenne des cinq dernières années.

■ Le Canada et la Suisse ont conclu un arrangement d'équivalence concernant les produits bio. Les réglementations des deux pays relatives à la culture, la transformation et l'étiquetage de produits bio de même qu'aux systèmes de contrôle sont reconnues réciproquement comme équivalentes. Il s'agit de faciliter le commerce entre les deux pays et de dynamiser ce secteur agricole.

■ Selon un rapport présenté par l'Union suisse des paysans, la Suisse est devenue le pays qui importe le plus de nourriture par habitant. Le degré d'autonomie de la Suisse atteint cependant 52 %. En matière de produits alimentaires, 80 % des importations viennent d'Europe, notamment d'Allemagne, de France et d'Italie.

■ Les vignerons vaudois Pierre-Luc Leyvraz et Blaise Duboux et le Valaisan Robert Taramarcaz ont fait leur entrée dans la revue de référence mondiale *The Wine Advocate* de Robert Parker.

BNS

■ La Banque nationale suisse (BNS) va maintenir sa politique monétaire et conserver inchangé le cours plancher de 1,20 franc pour un euro, quitte à acheter des devises en quantité illimitée. C'est ce qu'a indiqué son président, Thomas Jordan. La BNS a aussi livré ses prévisions : selon elle, le produit intérieur brut de la Suisse en 2013 devrait connaître une hausse com-

prise entre 1 et 1,5 % malgré des risques élevés de dégradation de l'activité économique.

■ Les nouveaux billets de banque suisses ne verront pas le jour avant 2015. La BNS a fixé cette nouvelle échéance en raison de problèmes techniques. Ces nouveaux billets font appel à des technologies nouvelles et à la combinaison d'éléments de sécurité n'ayant jusqu'ici jamais été utilisés et qui exigent des ajustements supplémentaires, d'où les reports de lancement. Mais, selon la BNS, il n'y a pas lieu de s'inquiéter du retard puisque « les billets actuellement en circulation satisfont toujours à des normes de sécurité élevées ».

Commerce



■ Swatch Group a racheté la marque américaine de joaillerie et d'horlogerie Harry Winston. Le montant de la transaction a atteint 750 millions de dollars. Les différentes autorités de régulation doivent encore donner leur approbation. Harry Winston emploie 535 personnes dans le monde et possède une société de production à Genève.

■ Pour réduire ses pertes, Kuoni se désengage à l'étranger. Le voyagiste zurichois a vendu ses agences aux Pays-Bas, en Espagne et en Russie. De plus, la plate-forme hôtelière Octopus Travel ainsi que les activités de Kuoni et Best Tours en Belgique seront fermées.

Industrie

■ Le groupe technologique zurichois ABB va livrer deux centrales photovoltaïques en Afrique du Sud. Le montant total des contrats atteint 225 millions de dollars, indique ABB.

■ Les sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld tirent un bilan mitigé de la récolte de betteraves en 2012. En tout, 1,69 million de tonnes ont été ramassées, au lieu de 1,85 million de tonnes en 2011. L'entreprise explique ce résultat par le manque de soleil durant l'automne.

Finances

■ Le crédit-cadre de la Suisse au Fonds monétaire international (FMI) devrait se limiter à 10 milliards de francs sur cinq ans. Le Conseil national a décidé par 109 voix contre 58 de revoir à la baisse les 15 milliards demandés par le Conseil fédéral. Le conseil des États doit encore se prononcer. La Suisse a posé un certain nombre de conditions à son prêt, notamment le fait que son argent soit mis exclusivement à la disposition du FMI et non de la zone euro.

■ Le budget 2013 de la Confédération affichera sur le papier un déficit de 450 millions de francs. Le Parlement a mis un point final à la discussion budgétaire. Tourisme et agriculture ont été les volets les plus discutés. Le budget affiche des recettes de l'ordre de 64,5 milliards de francs.

■ La maison de courtage genevoise Helvea a été reprise par l'Allemand Baader Bank. L'opération a reçu le feu vert de la direction et de la majorité des actionnaires de l'entreprise, une émanation de la banque Pictet & Cie devenue indépendante en 2008.

■ La loi sur le travail au noir, entrée en vigueur début 2008, a globalement fait ses preuves, mais plusieurs lacunes sont à combler, estime le Conseil fédéral. Il a donc chargé le Département de l'économie de faire des propositions d'ici à la fin 2014. Il s'agit notamment d'étendre les compétences des inspecteurs chargés des contrôles et de redéfinir les obligations de déclaration incomtant à l'employeur.

Énergie

■ Economiesuisse, l'Association des entreprises électriques suisses (AES) et le Groupement d'intérêt des industries à consommation intensive d'énergie (IGEB) estiment, sur la base d'une étude, qu'augmenter les taxes sur l'électricité ou en introduire de nouvelles nuirait à la compétitivité de la Suisse. Rappelant que les taxes représentent aujourd'hui 28 % du prix de l'électricité, les trois organisations s'opposent à la volonté du Conseil fédéral d'accroître la fiscalité sur l'électricité pour financer les énergies renouvelables. Elles prônent plutôt l'intensification de la recherche énergétique pour que « les énergies renouvelables deviennent compétitives plus rapidement ».

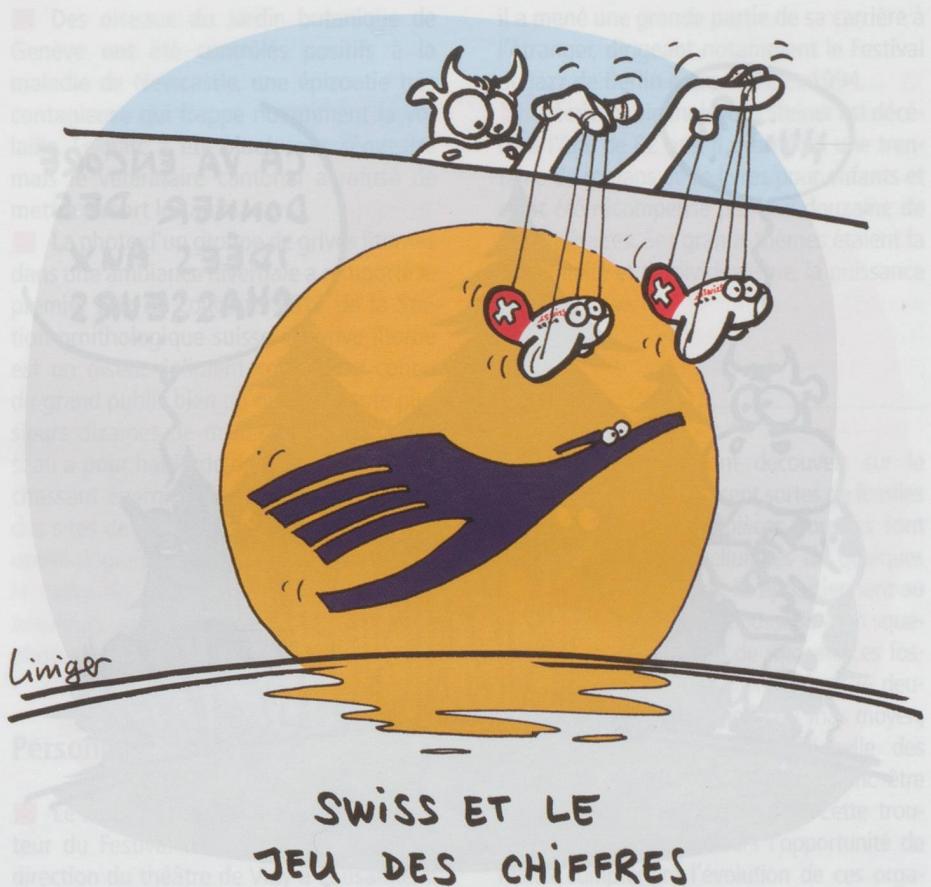
■ Suite à l'approbation des changements de ses statuts par le Conseil fédéral, Swissgrid a formellement repris le réseau de transport de l'électricité en Suisse des mains des sociétés productrices de courant. Swissgrid est désormais responsable de l'exploitation du réseau, de son entretien, de sa rénovation et de son extension.

Statistiques

■ Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) révise à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie suisse cette année. Selon lui, le produit intérieur brut ne devrait augmenter que de 1,3 %. L'année prochaine s'annonce sous de meilleurs auspices avec une croissance attendue de 2 %.

■ Selon une étude de PwC et Economiesuisse, les grandes entreprises fournissent 55 % des recettes globales de l'Etat, cotisations sociales incluses, soit un montant de 197 milliards de francs. L'organisation faîtière de l'économie demande des allégements fiscaux pour les entreprises, « absolument nécessaires compte tenu des difficultés du contexte économique et politique ».

■ À la faveur de marchés stables en fin d'année, les institutions suisses de prévoyance ont encore amélioré leur situation financière au 4^e trimestre 2012, selon Swisscanto. Le taux de couverture pondéré



SWISS ET LE JEU DES CHIFFRES

Transports : La compagnie aérienne Swiss, contrôlée par le groupe allemand Lufthansa, a accueilli un nombre record de passagers l'année dernière : 15,82 millions de personnes, soit une hausse de 3,3 % en un an. Cette belle performance n'a pas rejailli sur le chiffre d'affaires, en raison de la hausse du prix du kérosène et de la baisse du prix des billets d'avion.

en fonction de la fortune a atteint 106,8 % pour les caisses de pension de droit privé (+ 4 points de pourcentage en un an).

Transports

■ Les premières mesures de Via Secura pour renforcer la sécurité routière sont entrées en vigueur. Désormais les gros dépassements de la vitesse autorisée sont punis d'un retrait du permis pour au moins deux ans, d'un retrait définitif en cas de récidive. Autres nouveautés : les titulaires d'un permis de conduire à l'essai ne peuvent plus assurer l'accompagnement d'une personne

qui apprend à conduire ; l'âge minimal pour rouler à vélo sur les routes principales est désormais fixé à 6 ans, à 14 ans pour conduire un véhicule à traction animale. D'autres mesures de Via Secura entreront en vigueur de manière échelonnée en 2014 et 2015.

■ Le personnel des trains ne devrait plus porter de badge nominatif à l'avenir. Seule la fonction des employés devrait encore y être mentionnée. C'est ce qu'exige l'association du personnel des trains dans une pétition signée par 800 personnes et remise aux CFF. Selon les pétitionnaires, l'insécurité qui règne parmi le personnel est renforcée par le badge.

ACTUALITÉ / CULTURE

Agriculture



Nature : La meute de loups observée depuis septembre dans les Grisons compte huit membres et non six comme supposé jusqu'alors. Les gardes-chasse ont pu les observer au pied du massif du Calanda, massif dans lequel ils ont élu domicile.

Musées

■ Le premier musée suisse entièrement consacré aux échecs a ouvert ses portes à Kriens (LU). Sur plus de 300 m², on peut y admirer plus de 4 000 figurines tout en apprenant l'histoire de ce jeu. Le musée a été conçu par deux frères passionnés d'échecs, Werner et Roland Rupp.

■ Le Musée national à Zurich signe un record de fréquentation. L'institution a reçu l'an dernier plus de 200 000 visiteurs, soit 15 % de plus qu'en 2011. Elle reste le musée d'histoire le plus visité de Suisse.

■ Le Technorama de Winterthour a enregistré 271 765 visiteurs l'année der-

nière. C'est le meilleur résultat du « Swiss Science Center » depuis son ouverture il y a trente ans.

■ La Confédération ne doit pas participer au financement de la Maison des religions à Berne. Le Tribunal administratif fédéral a rejeté le recours de la fondation de la Maison qui demandait un million de francs de participation.

Distinctions

■ *L'Enfant d'en haut*, d'Ursula Meier, a été élu meilleur film de l'année 2012 par les critiques. La réalisatrice âgée de 40 ans

a reçu le Prix suisse de la critique de cinéma lors des Journées du cinéma de Soleure.

■ *Vol spécial* a remporté le Grand Prix du documentaire long métrage de Human Screen (Festival international du film des droits de l'homme de Tunis). Réalisé par le Vaudois Fernand Melgar, *Vol spécial* est sorti sur les écrans en 2011.

Médias, communication

■ Luca Hönni, le jeune Bernois qui a gagné un télécrochet en Allemagne, arrive en tête des personnalités suisses les plus recherchées sur le moteur Google en 2012. Il détrône le tennisman bâlois Roger Federer. L'ex-directeur de la Banque nationale suisse Philipp Hildebrand prend la deuxième place, suivie par Bastian Baker, le jeune chanteur romand découvert en France grâce à sa participation à l'émission « Danse avec les stars ».

■ Le personnel de La Poste bénéficiera d'une augmentation générale des salaires de 0,2 % cette année. L'accord passé avec les syndicats prévoit également une prime de 500 francs pour chaque employé au vu des bons résultats de l'exercice 2012.

■ Cette année, 1 220 publications bénéficieront d'un rabais pour leur acheminement par la Poste. Il s'agit de 140 quotidiens et hebdomadaires ainsi que de 1 082 journaux et périodiques d'organisations à but non lucratif.

■ La *Basler Zeitung* renonce à son édition dominicale lancée il y a moins d'un an. En remplacement, les abonnés recevront la *SonntagsZeitung* publiée par le groupe de presse Tamedia.

■ Le volume d'annonces dans la presse suisse s'écroule. En novembre dernier, il a atteint 142,6 millions de francs, soit une baisse de 8,3 % en un an, selon l'institut de Recherches et études des médias publicitaires (REMP). La baisse est particulièrement sensible pour les offres d'emploi et les annonces immobilières.

■ Nick Hayek, le dirigeant de Swatch Group, a été désigné entrepreneur suisse de l'année 2012 par les lecteurs du journal économique *Handelszeitung*. Il a devancé Monisha Kaltenborn, la directrice de l'écurie de Formule 1 Sauber.

Tourisme

■ L'année 2012 a été un bon cru pour les auberges de jeunesse suisses. Si le nombre de nuitées n'a augmenté que de 1,2 % par rapport à 2011, pour atteindre 924 252 nuitées, le chiffre d'affaires a progressé de 3,6 % et franchi la barre des 43 millions de francs. On note une très forte hausse des clients asiatiques, coréens, chinois et indiens notamment.

Nature

■ Jardiniers et horticulteurs doivent trouver autre chose que la tourbe comme aide à la croissance de leurs pousses. Le Conseil fédéral a adopté un plan d'abandon de la tourbe qui vise à réduire, voire abandonner, l'importation de cette matière, dont l'exploitation est interdite en Suisse depuis 1987.

■ Dans son bilan annuel, le WWF regrette que seuls un ours et 17 loups soient aujourd'hui présents en Suisse. Parmi les grands prédateurs, seul le lynx a fait sa place.

■ Max, la cigogne la plus célèbre de Suisse, a été retrouvée morte en Espagne. Née à Avenches (VD) en mai 1999, Max a été suivie par le Musée d'histoire naturelle de Fribourg pendant treize ans grâce à une balise solaire. On a ainsi pu observer que, lors de ses migrations, l'échassier parcourrait entre 100 et 300 km par jour, et même 500 km les jours de vents favorables. Max aura aussi été plus féconde que la moyenne, puisqu'elle a donné le jour à 31 petits.

■ Le roi du Doubs a été désigné « poisson de l'année 2013 » par la fédération suisse de pêche (FSP), qui veut attirer l'attention sur cette espèce menacée. Le poisson n'est plus présent qu'en France et en Suisse et en de très faibles quantités. Selon la FSP, il souffre de la mauvaise utilisation des barrages sur la rivière et des rejets excessifs d'engrais et de résidus chimiques.

■ Le crapaud accoucheur est l'animal de l'année 2013, selon Pro Natura. L'organisation écologiste entend ainsi sensibiliser le pays à cette espèce d'amphibien gravement menacée : la moitié de sa population a disparu au cours des 25 dernières années. Globalement, 14 des 20 espèces d'amphibiens indigènes sont en danger en Suisse, estime Pro Natura.

■ Des oiseaux du Jardin botanique de Genève ont été contrôlés positifs à la maladie de Newcastle, une épidémie très contagieuse qui frappe notamment la volaille. Le parc a été placé sous séquestre mais le vétérinaire cantonal a refusé de mettre à mort les animaux.

■ La photo d'un groupe de grives litornes dans une ambiance hivernale a remporté le premier prix du concours 2012 de la Station ornithologique suisse. La grive litorne est un oiseau joliment coloré peu connu du grand public bien qu'on en compte plusieurs dizaines de milliers en Suisse. L'oiseau a pour habitude de nicher en colonie, chassant énergiquement ses ennemis loin des sites de nidification, indique la station ornithologique dans un communiqué. Dans le cadre du concours photo 2012, 1 165 amateurs avaient déposé plus de 5 600 photos d'oiseaux.

Personnalités

■ Le Français Vincent Baudriller, codirecteur du Festival d'Avignon, va assurer la direction du théâtre de Vidy à Lausanne. Il succède à René Gonzalez, décédé après plus de vingt ans passés à la tête de l'institution. Vincent Baudriller entend donner une visibilité plus forte au théâtre lausannois.



LE JAZZ PLEURE
CLAUDE NOBS

■ Décès de Claude Nobs : voir p. 34.
■ Le musicien de jazz bâlois Georges Gruntz est mort à l'âge de 80 ans. Pianiste, compositeur, arrangeur et chef d'orchestre,

il a mené une grande partie de sa carrière à l'étranger, dirigeant notamment le Festival de jazz de Berlin entre 1972 et 1994.

■ L'écrivain biennois Jörg Steiner est décédé à l'âge de 82 ans. Il avait écrit une trentaine de romans et de livres pour enfants et avait été récompensé par une douzaine de prix littéraires. Ses grands thèmes étaient la marginalité et l'individualisme, la puissance et la faiblesse.

Sciences

■ Des chercheurs ont découvert sur le Monte San Giorgio (TI) sept sortes de fossiles inconnus jusqu'ici. Les pièces trouvées sont des protozoaires unicellulaires de quelques dixièmes de millimètres. Ils appartiennent au groupe des radiolaires et possèdent un squelette à base de dioxyde de silicium. Les fossiles remontent au Ladinien, qui est le deuxième étage stratigraphique du Trias moyen, précédé par l'Anisien dans l'échelle des temps géologiques. Ils devraient donc être âgés de 242 millions d'années. Cette trouvaille offre aux chercheurs l'opportunité de mieux comprendre l'évolution de ces organismes ainsi que les conditions écologiques et géologiques qui régnaient au Tessin méridional à l'époque du Ladinien. D'une part, les nouveaux fossiles découverts prouvent que le bassin maritime du Monte San Giorgio était à l'époque fermé jusqu'à un certain point. C'est une des conditions qui expliquent l'état inhabituellement bon des fossiles d'insectes et de reptiles qu'on y a découverts jusqu'ici. D'autre part, il y a aussi des similitudes entre les fossiles découverts et d'autres qui ont été trouvés à des centaines et même à des milliers de kilomètres. Cela prouve qu'il y a 242 millions d'années, le Tessin et la Téthys, un paléo-océan, ont dû être reliés entre eux. Il y avait donc des liaisons entre le bassin de San Giorgio et d'autres bassins similaires, par exemple au sud des Alpes. Ces liaisons pourraient avoir mené jusqu'à la Chine actuelle.

■ Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) dispose désormais d'un des premiers mannequins capables de saigner, de transpirer et de convulser. Ce quasi-patient se prête aux scénarios les plus dramatiques, de façon à offrir aux spécialistes des urgences un entraînement de haut niveau.

Armée

■ Le commandant de corps Aldo Schellenberg assure désormais le commandement des Forces aériennes suisses. Il succède au commandant de corps Markus Gygax.

■ Pour la première fois, une femme devient brigadière après un parcours militaire identique à celui d'un homme. Le Conseil fédéral a nommé Germaine Seewer, 48 ans, chef du personnel de l'armée. Elle remplacera Jean-Paul Theler, qui commandera la Base d'aide au commandement.

■ Jusqu'à quatre observateurs militaires suisses non armés pourront participer à la mission de l'ONU au Pakistan et en Inde. Le Conseil fédéral a donné son aval à cette contribution au maintien du cessez-le-feu dans la région de Jammu et du Cachemire.

■ Le chef de l'armée, André Blattmann, milite pour le prolongement de l'engagement militaire helvétique au Kosovo. Selon lui, la présence de la Swisscoy pour soutenir la force internationale de protection KFOR dans ce pays est aussi un investissement dans la sécurité de la Suisse.

Justice et police

■ La Suisse va créer une nouvelle infraction pénale contre les disparitions forcées afin de pouvoir mieux protéger les victimes. Le Conseil fédéral a mis un projet en consultation pour répondre au souhait du Parlement.

■ UBS va verser 1,4 milliard de francs en amendes et restitutions de bénéfices aux autorités américaines, britanniques et suisses dans le cadre de l'affaire de manipulation du taux Libor. Ce versement clôture l'enquête sur les faits qui se sont déroulés entre 2006 et 2010, mais la banque reste sous la menace de plaintes civiles.

■ Les cantons vont engager plus de 600 agents des forces de l'ordre ces prochaines années, selon un rapport de la Conférence des directeurs de départements cantonaux de justice et police. Un chiffre bien insuffisant pour la Fédération suisse des fonctionnaires de police, qui réclame un doublement des effectifs.

■ L'Espagne a adressé une demande d'entraide judiciaire à la Suisse dans le cadre d'une enquête portant sur une affaire de blanchiment impliquant des évadés fiscaux et la mafia chinoise implantée dans la péninsule ibérique. Plusieurs banques suisses apparaissent dans le dossier espagnol.

Tribunal fédéral



LE TRIBUNAL FÉDÉRAL
A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

■ Par 211 voix sur 212 bulletins valides, l'Assemblée fédérale a élu le juge démocrate-chrétien Gilbert Kolly, 61 ans, président du Tribunal fédéral (TF) pour les deux prochaines années. Le Fribourgeois est le premier Romand depuis 17 ans à accéder à cette fonction. Il succède à l'UDC Lorenz Meyer. Le vice-président du TF sera le socialiste Ulrich Meyer, 59 ans, élu par 216 voix sur autant de bulletins valides.

■ Les tribunaux ne pourront pas contrôler si une loi fédérale respecte la Constitution. Par 101 voix contre 68, le Conseil national a enterré ce projet, arguant que cette réforme aurait affaibli la démocratie directe et débouché sur une politisation des juges. Depuis 1874, la Constitution empêche le Tribunal fédéral (TF) et tout autre autorité de refuser l'application d'une loi fédérale, selon le principe sous-jacent qu'une loi a reçu l'aval du peuple, faute d'avoir été refusée par référendum. Le TF peut en revanche contrôler les lois cantonales et se prononcer sur la conformité des lois fédérales à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH).

Santé

■ Une étude publiée par l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA) évalue à 320 000 le nombre de personnes aveugles ou malvoyantes en Suisse. C'est beaucoup plus que les estimations connues à ce jour qui se basaient sur des méthodes américaines remontant aux années 90. L'UCBA pense que le nombre d'aveugles et de malvoyants atteindra 430 000 personnes en 2032, avant de redescendre pour des raisons démographiques et de succès thérapeutiques prévisibles.

■ L'ostéopathie est désormais une profession reconnue en Suisse. La Fédération suisse des ostéopathes a annoncé que seuls les praticiens au bénéfice d'un diplôme intercantonal seront autorisés à prodiguer des soins.

■ L'EPFL, le CHUV et l'UNIL unissent leurs forces contre le cancer. Les trois institutions vont coopérer en vue de créer le Centre suisse du cancer à Lausanne. Ce pôle de renommée internationale devrait être capable d'accueillir jusqu'à 400 scientifiques.

Sports

■ L'ancien champion de ski neuchâtelois Didier Cuche, 38 ans, a été engagé par Swiss-Ski comme conseiller. Le jeune retraité des pistes (il a arrêté sa carrière en fin de saison dernière) sera chargé de transmettre son savoir-faire en Coupe d'Europe et en Coupe du monde, principalement à la jeune génération.

Statistiques

■ Selon les statistiques de l'Administration fédérale des douanes, la Suisse a importé 3,8 millions de téléphones mobiles (smartphones et téléphones portables) entre janvier et octobre 2012, pour une valeur de 1,028 milliard de francs. À noter qu'un sixième des appareils est réexporté. À elles deux, la Chine et la Slovaquie ont représenté 60 % des importations de téléphones mobiles sur les 10 premiers mois de 2012.

■ Les start-up suisses ont du succès. Selon une étude menée par le site d'informations startupticker.ch, elles ont levé plus de 430 millions de francs de capital-risque l'an dernier. Les investisseurs ont privilégié les jeunes entreprises spécialisées dans les techniques médicales et les sociétés Internet. Celle qui a reçu le plus est saint-galloise : le service d'informations sportives Sportradar a ainsi reçu 53 millions de francs.

■ Selon Ernst & Young, le nombre de fusions et acquisitions a diminué de 16 % l'année dernière en Suisse, mais le montant des transactions a plus que doublé, pour atteindre 111 milliards de francs. À elle seule, la fusion entre les deux géants des matières premières Glencore et Xstrata a donné lieu à une transaction de 49 milliards de francs.

Télécommunications

■ L'ombudsman suisse des télécommunications a reçu l'an dernier un nombre record de plaintes, 5 882, soit une hausse de près de 30 % en un an. Les principales plaintes concernent les services non souhaités par les clients, puis les litiges au sujet des résiliations des contrats, suivis des désaccords sur la facturation.

■ Swisscom a mis en service son réseau mobile de la quatrième génération, appelé LTE, dans 26 lieux de Suisse. Le nouveau réseau LTE couvrira 70 % de la population d'ici la fin de l'année.

Vie quotidienne

■ Le dialogue avec les musulmans de Suisse doit être mené en priorité au niveau régional et local. C'est la conclusion de la réunion d'échanges qui comptait des membres de la communauté musulmane et des représentants politiques des cantons, villes et communes, en présence de Simona Sommaruga, la conseillère fédérale du Département fédéral de justice et police.

■ Selon l'UNICEF, quelque 10 700 femmes et filles seraient concernées par les mutilations génitales en Suisse. L'organisation dispose de nouvelles données sur l'excision, après celles de 2001 et 2004.



BIENTÔT LA CAGOULE INTERDITE EN SUISSE...

Justice et police : Passant outre à l'opposition du Conseil fédéral en la matière, le Conseil national a accepté, par 110 voix contre 64, une motion de Hans Fehr (UDC/ZH) demandant l'interdiction du port de cagoules dans tout le pays. « La violence en marge de manifestations émane souvent d'un petit noyau de personnes trop lâches pour agir à visage découvert, c'est intolérable. L'Etat doit garantir la sécurité, la liberté d'expression et de réunion », estime le député. Le National s'était déjà exprimé en 2011 en faveur d'une interdiction, dans les lieux publics, de vêtements couvrant l'intégralité ou une grande partie du visage. Mais le Conseil des États y avait mis son veto, estimant que la burqa ne posait pas vraiment de problème en Suisse. La Chambre des cantons devra une nouvelle fois se prononcer sur la question.

■ Les conditions limitant le travail dominical dans les régions touristiques devraient être assouplies, au grand dam des syndicats. C'est le souhait du Conseil des États qui a adopté une motion de Fabio Abate (PLR/TI), par 24 voix contre 11.

■ Les sacs en plastique à usage unique devraient être interdits en Suisse. Après le National, c'est le souhait du Conseil des États qui a accepté par 18 voix contre 17 une motion de Dominique de Buman (PDC/FR) qui demande au Conseil fédéral d'agir en ce sens.